

Choux (1631+)
Rue de l'Église

Pierre & Fer FF1D - S1C0
46.304396, 5.769825



Le village de Choux, à une dizaine de kilomètres au sud de Saint-Claude, possède la particularité de compter plusieurs bâtiments et monuments inscrits à l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel (IGPC), et cela depuis 1994.

C'est notamment le cas d'une croix dite de chemin érigée sur un petit promontoire rocheux à proximité de l'église du village. Cette croix en fer forgé porte, sur son piédestal en pierre, de multiples inscriptions dont la date 1631 (ce qui ne permet pas de dater avec certitude la partie supérieure en fer forgé).

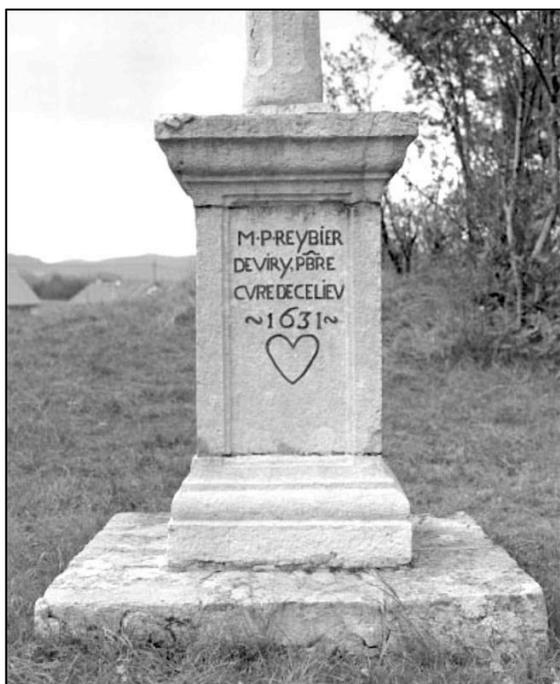
Le dossier d'inscription de 1994 témoigne d'une possible restauration entreprise à cette époque (dossier IA00123628 réalisé en 1994 par Muriel Vercez avec photographies de Jérôme Mongreville).



Toujours selon les inscriptions du piédestal, la croix a été offerte en 1631 par M. Pierre Reybier (dit La Seigne Meunier), curé de Viry puis de Choux où il décède le 1^{er} mai 1655.

Si la partie basse en pierre de la croix peut incontestablement être datée de 1631, il convient de rester prudent quant à la datation de la partie métallique. On ne connaît à ce jour, dans le Jura et le Doubs, aucune croix de mission ou de chemin en fer forgé datant du XVII^e siècle. Si la facture artisanale de la croix actuelle milite en faveur d'une incontestable ancienneté, on peut aussi imaginer que la croix en fer a pu remplacer une croix plus ancienne, en pierre ou même en bois (les croix mixtes en pierre et fer connues ne semblent apparaître que vers 1730-1750, soit un siècle après 1631).

Dans la suite du texte, seront étudiées plus spécifiquement chacune des deux parties (pierre et fer). Auparavant, donnons à voir les clichés de photographies de Jérôme Mongreville de 1994, avec les inscriptions de la croix récemment repeintes.



Première partie. Le socle-piédestal en pierre

La croix est érigée sur un riche socle en pierre de facture XVII^e siècle. On peut distinguer trois composantes de ce socle en pierre :

- une dalle d'embranchement à un seul degré, de plan carré ; si cette dalle est bien présente et visible en 1994, elle semble disparaître sous la végétation en 2024 ;
- le piédestal proprement dit, très classique, avec base, dé et corniche, présente de belles mais sobres moulurations et surtout de nombreuses inscriptions gravées ;
- enfin, une base de fût-colonne en pierre, en tronc de pyramide sur plan octogonal ; c'est cette base de fût-colonne sur laquelle a été scellée la croix métallique qui a pu se substituer à une colonne plus ancienne en pierre.

Le piédestal en pierre



Ce piédestal, d'esprit classique, est moyennement élancé, avec un bon équilibre entre les trois parties (base, dé et corniche), trois blocs monolithiques superposés.

La base, bloc calcaire monolithique comporte plusieurs moulures, de bas en haut : plinthe de moyenne hauteur avec chanfrein, quart de rond outrepassé, petit réglet et cavet faisant liaison avec le dé.

La corniche, en partie haute, est également très maîtrisée, avec, de bas en haut, un cavet avec petits filets à la base, petit réglet, élégante doucine surmontée d'un bandeau de moyenne hauteur.

La corniche intègre le départ d'une base de colonne d'un diamètre supérieur à la base de colonne actuelle.



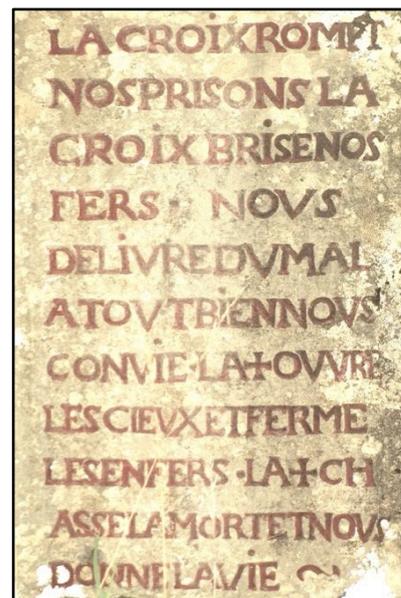
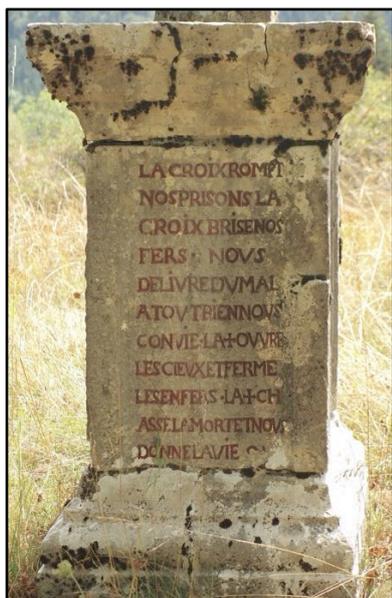
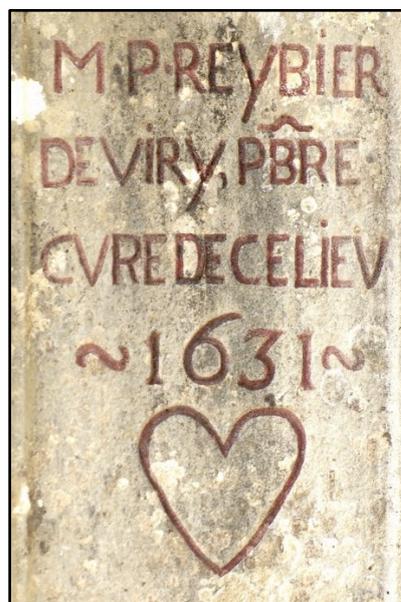
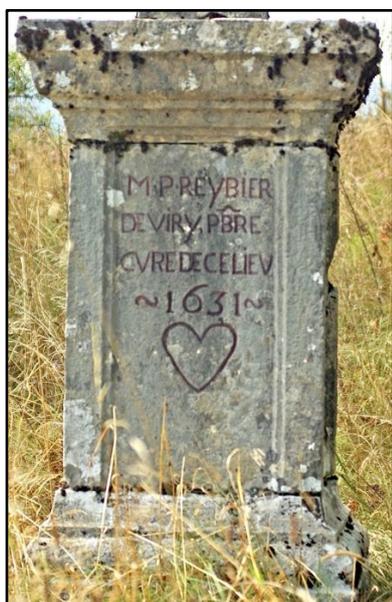
Le dé ou corps principal du piédestal est aussi un bloc calcaire monolithique aux proportions se rapprochant du nombre d'or. Il vient en retrait par rapport à la base et à la corniche. Les quatre faces comportent toutes des inscriptions gravées.

La face opposée à l'église présente le traditionnel Christogramme IHX auquel est ajouté un N. Sur une autre face (côté sud) est gravé le Monogramme Ave Maria (sous forme du A et du M entrelacés avec ajout d'une croix).

La troisième face (côté église) porte l'inscription se référant au don du Curé Reybier en 1631 (avec ajout d'un coeur).

Enfin la dernière face (au nord) porte une longue sentence :

**La croix rompt nos prisons. La croix brise nos fers.
Nous délivre du mal. A tout bien nous convie.
La croix ouvre les cieus et ferme les enfers.
La croix chasse la mort et nous donne la vie.**



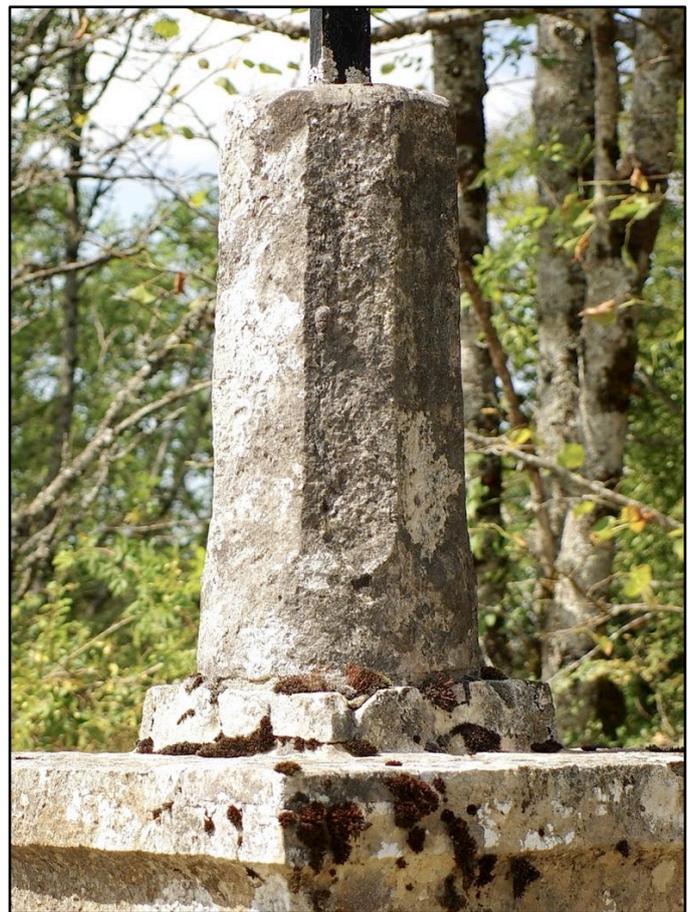
La base du fût de colonne en pierre



La corniche comporte, au-dessus de sa table supérieure, une petite excroissance tournée vers le haut et de plan carré. Elle sert de support à la base d'un fût de colonne en pierre dans laquelle est scellée la croix en fer.

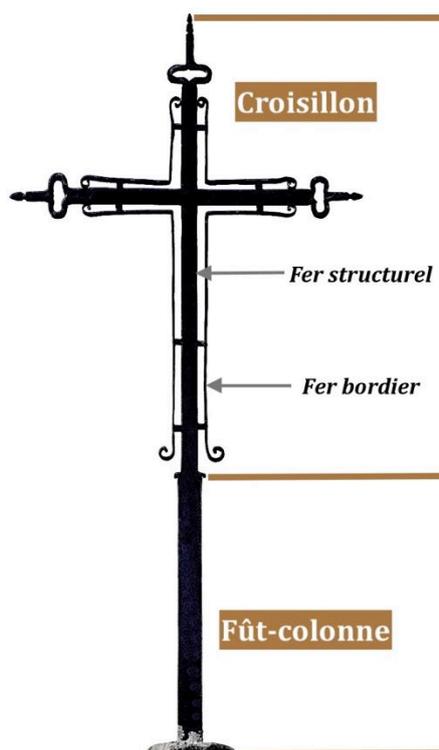
Cette base de fût de colonne est un bloc monolithique taillé en tronc de pyramide à faces presque verticales. Elle comporte huit pans (base octogonale) avec toutefois une partie basse sans facette. Dans leur partie basse, les facettes comportent de petites trompes de raccordement

Le haut de la base de colonne a ses arêtes horizontales légèrement arrondies.



Il est possible qu'une première colonne ait été placée sur la petite excroissance de la corniche, remplacée ensuite par la base du fût de colonne actuel (avec sa croix en fer forgé).

Seconde partie. La croix en fer forgé



Structure générale de la croix

La croix en fer forgé montre très distinctement deux parties superposées.

En bas, un fût-colonne vise à élever la croix la plus haut possible. Il est constitué d'un fer de section rectangulaire d'assez forte dimension.

Ce fer structurel se prolonge vers le haut pour former le montant vertical de la croix. Sa section, toujours rectangulaire, est amoindrie.

Il rencontre alors la traverse horizontale (fer de même section que le montant vertical). Ces deux fers structurels se croisent à mi-fer avec blocage par un rivet.

Dans la partie haute de la croix (croisillon), des fers bordiers viennent se placer parallèlement aux fers structurels. Réalisés en fer plat, ils sont purement décoratifs sans contribution structurelle.

Les trois branches libres du croisillon se terminent par des culots à pointe réalisés par forgeage des barres structurelles.

Le fût-colonne sous le croisillon



Le montant vertical formant fût-colonne est un grand fer de section rectangulaire. Il ne comporte aucune console de soutien. Ce fer est scellé dans la base de colonne en pierre.



Juste avant de devenir le pied du croisillon, la barre est amincie par tranchage.

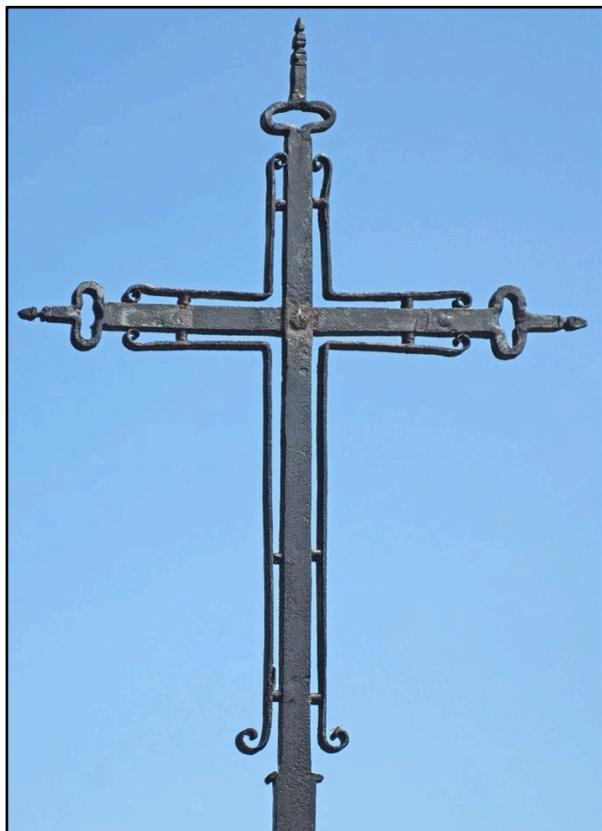
Cela permet de former deux très discrètes petites volutes marquant la séparation entre le fût-colonne et le pied du croisillon.



Le fer structurel poursuit ensuite son ascension vers le haut avec une section rétrécie. C'est à partir de là qu'il est accompagné de deux fers plats bordiers.

Le croisillon sommital

Le croisillon comporte un pied allongé et trois branches libres identiques. Les deux barres structurales (verticale et horizontale) se croisent et s'assemblent à mi-fer avec fixation-blocage par rivet ; il a fallu toutefois "bricoler" le fer pour assurer l'assemblage (photo ci-dessous).



Les fers bordiers décoratifs sont en fer plat. Ce sont au total quatre fers plats coudés à angle droit venant se fixer en plusieurs endroits sur les fers structurels par l'intermédiaire de petits cylindres écarteurs.



Les fers plats se terminent tous par de petites volutes tournées vers les fers structurels.

Les extrémités des trois branches libres se terminent par des culots à ovale et pointe réalisés à la forge. Les fers structurels sont en effet percés et travaillés pour former les ovales.



Puis les barres structurelles sont forgées pour réaliser des pointes à petites pyramides terminales, la pointe sommitale étant nettement plus sophistiquée que les pointes de la traverse horizontale.



Conclusion

La croix de Chaux fait incontestablement partie du corpus des croix les plus anciennes. Si la date de 1631 gravée sur le piédestal date sans hésitation assez bien celui-ci, elle n'est pas forcément celle de la partie supérieure en fer forgé. Un remplacement de la croix initiale environ un siècle plus tard n'est pas à écarter (comme d'autres croix mixtes en pierre et fer des années 1730-1750). En tout cas, la conception de la croix, sa facture et son mode de réalisation technique ne sont pas ce que l'on peut voir habituellement sur la plupart des croix en fer forgé du XIX^e siècle.